

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS

ont reçues au

Bureau du Journal du Lot et

se paient d'avance

Annances... 25 c la ligne
Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 8

M. Laffite et C^e, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 15 de chaque mois et se paient d'avance.
COTÉ DÉPARTEMENTS LIMITROPHE
Trois mois... 5 fr.
Six mois... 9 fr.
Un an... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.
Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

l'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Tableau 2.	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte (157)	Poste mixte	Omnibus mixte (405)	Paris	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ.	5h10	12h25	5h40	8h41	5h49	7h40	PARIS. — Départ.	7h45	9h40	11h40	13h40	15h40	17h40	19h40	21h40
Mercuès. —	5 26	12 47	5 55	9 59	6 44	9 57	BORDEAUX. —	10 30	12 30	14 30	16 30	18 30	20 30	22 30	24 30
Parnac. —	5 39	1 7	6 7	7h 18	3h 3	7h 34	PÉRIGUEUX. —	6 50	1 45	3 45	5 45	7 45	9 45	11 45	13 45
Luzech. —	5 47	1 20	6 16	40 58	5 46	11 6	Monsempron-Libos. —	8 36	5 46	7 46	9 46	11 46	13 46	15 46	17 46
Castelfranc. —	6 3	1 43	6 37	3 28	10 18		AGEN. —	5h50	2h	3h40	5h40	7h40	9h40	11h40	13h40
Puy-l'Évêque. —	6 17	2	6 49	9 34			Monsempron-Libos. —	7 15	2	7 31	9 31	11 31	13 31	15 31	17 31
Duravel. —	6 27	2 14	6 58	9 42											
Soturac Touzac. —	6 37	2 27	7 7	7 15	12 19	7 53									
Fumel. —	7 1	2 44	7 19	12 39	4 39	3 4									
Monsempron-Libos. —	7 8	2 51	7 26												

Cahors, le 5 mars 1874

Paris-Journal, que nous aimons si souvent à citer, compte au nombre de ses vaillants et intelligents écrivains, l'homme qui s'est acquis le plus haut rang parmi les esprits pratiques de la presse parisienne. Nous voulons parler de M. Weiss, nommé conseiller d'Etat il y a un an par l'Assemblée nationale, récemment candidat à l'Académie Française où il arrivera prochainement, très connu déjà en 1870 par l'appui qu'il donna à la transformation de l'Empire autoritaire en Empire constitutionnel.

On attribue à cet écrivain un travail profond que *Paris-Journal* publie sur les questions constitutionnelles. C'est une œuvre de premier ordre, et nous n'hésitons pas, quant à nous, à accepter cette politique à la fois conservatrice et libérale.

M. Weiss résume ses idées dans le passage suivant :

Le septennat n'est quelque chose que s'il mène à quelque chose; il n'est rien s'il ne mène à rien; il est un non-sens et une superfluité, s'il prétend nous acheminer vers la république; son office comme son essence est de nous préparer à la monarchie définitive par la monarchie temporaire. Dès lors, la constitution septennale est toute trouvée; les traits fondamentaux nous en seront nécessairement fournis par les constitutions monarchiques qui ont régi notre pays. La constitution septennale reconnaîtra comme grands pouvoirs publics :

- 1° Un chef de pouvoir exécutif irresponsable;
- 2° Un ministère responsable;
- 3° Une Chambre des députés élective;
- 4° Une Chambre haute nommée à vie, ou tout au moins pour dix ans.

Telles sont les bases de la monarchie constitutionnelle. Le septennat ne doit pas reposer sur d'autres bases. Nous ne discuterons pas sur les mérites du régime constitutionnel; nous les tenons pour démontrés et n'avons nulle envie de remonter, à propos de tout, aux premiers principes de tout.

Il y a dans l'Assemblée actuelle des éléments suffisants pour faire triompher ce système, qui est l'expression même du bon sens. Le pays en effet, ne veut ni anarchie, ni despotisme; et les formes constitutionnelles sont véritablement le gouvernement des puissances occidentales de l'Europe. On les trouve partout à Londres, à Bruxelles, à Amsterdam, à Berlin, en Italie.

Le principal obstacle, il faut bien le reconnaître, provient des ultra légitimistes immobilisés dans les éternelles espérances, sans rien faire pour les réaliser, et plongés dans une attente stérile et impuissante qui laisse les événements se dérouler autour d'eux. Ils ont aujourd'hui le devoir de secouer cette torpeur. Leur honorabilité et leur influence sociale sont grandes; mais avec les 30 ou 40 voix dont ils dispo-

sent dans la Chambre ils peuvent tout compromettre s'ils persistent à croire qu'on doit reprendre la campagne du mois d'octobre dernier, avortée d'une façon si complètement inouïe. Le septennat est seul possible et il est urgent d'organiser un septennat monarchique, comme le veut *Paris-Journal*.

L'élection de MM. Ledru-Rollin et Lepetit a causé, dans tous les partis, une assez grande surprise. Les radicaux, malgré leur ostentation, sont très mortifiés et très déçus de la minorité mesquine de M. Ledru-Rollin, au milieu des populations les plus mauvaises de France. Les impérialistes et tous les conservateurs, regrettent le triomphe de M. Lepetit; mais ce succès, dont l'honneur revient à M. Thiers, diminue encore davantage l'extrême-gauche radicale.

On lit dans l'Ordre :

Dans le *Vaucluse*, le nom de M. Ledru-Rollin a effrayé un grand nombre d'électeurs. C'est un fait indéniable et qui indique un mouvement de répulsion très prononcé parmi des populations que l'on affirmait dévouées corps et biens aux partis avancés.

L'élection de la Vienne a un tout autre caractère; elle nous oblige à regretter la trop grande réserve que l'honorable M. de Beauchamp a cru devoir garder dans ses circulaires. Ses hésitations apparentes ont été contraires à la confiance que son nom pouvait inspirer aux électeurs; et M. Lepetit, ancien plébicitaire, a pu ainsi réunir la majorité. C'est une leçon dont les candidats opposés à la révolution auront à tenir compte. En face du drapeau républicain, il faut qu'ils arborent hautement le drapeau de l'Appel au peuple.

On lit dans la Gazette de France :

Les faibles majorités obtenues avec tant de peines et d'efforts par MM. Ledru-Rollin et Lepetit, en présence d'une abstention qui se chiffre par le tiers des électeurs inscrits, peuvent-elles prouver, même pour les esprits les plus imbus des préjugés de la démocratie, que la France est républicaine? Si l'on ne veut considérer que les opposants et les absténants, il est bien évident que, même en ne tenant compte que de la volonté exprimée du plus grand nombre, la majorité réelle n'est nullement républicaine, que tout au moins les forces s'équilibrent. C'est donc ailleurs que dans les incessantes fluctuations des majorités électorales qu'il faut aller chercher les éléments d'une solution définitive.

On lit dans la Patrie :

Ce n'est pas nous qui avons à nous plaindre du résultat de l'élection de *Vaucluse*. M. Ledru-Rollin est nommé, et cette nomination prouve dans quels excès verse toujours la République; en moins d'un an, en dix mois, et sur onze ou douze élections qui ont eu lieu dans différentes parties de la France, les ultra-radicaux, montagnards et jacobins ont fait passer quatre candidats des plus accentués, MM. Barodet, Ranc, Lockroy, Ledru-Rollin.

Le sort de la société française est aujourd'hui dans les mains de l'Assemblée nationale. Si elle montre

l'énergie et l'esprit de suite dont elle a fait preuve au 24 mai et au 19 novembre; si elle sait, sans mutiner d'ailleurs et même sans froisser le suffrage universel, le règlement d'après des idées saines, d'après un système qui donne aux influences légitimes leur part bien faite, cette Chambre si calomniée aura l'honneur d'assurer aux membres qui la composent des successeurs aussi patriotes qu'eux-mêmes, et qui, débarrassés des terribles complications où nous nous agitions depuis trois ans, pourront rendre, avec une énergie égale, des services plus grands, des services définitifs.

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 3 mars.

Les instances ne diminuent pas auprès du gouvernement pour qu'il prenne l'initiative des projets constitutionnels sur lesquels la nouvelle commission des Trente délibère avec une lenteur de plus en plus critique. Le duc de Broglie, tout en ne dissimulant pas le désir du cabinet de voir donner au septennat une prompt organisation définitive qui le mette en mesure de résister à l'action dissolvante et aux tentatives éventuelles des partis, ne paraît pas vouloir brusquer encore la commission et déclare que le gouvernement n'a pas encore pris de décision à cet égard. Il est évident que tout dépend de ce que va faire la commission constitutionnelle et que le gouvernement ne prendra l'initiative des projets en question que si la commission n'était pas en mesure de déposer ses propres projets avant Pâques. En attendant, il paraît certain que M. Bathie sera en mesure de déposer la loi électorale dans le courant de la semaine prochaine, et très-probablement lundi.

On annonce d'autre part, que M. Antonin Lefèvre-Pontalis ayant soumis à M. le duc de Broglie son rapport sur le questionnaire relatif à la seconde Chambre, le vice-président du conseil n'a pas eu d'observation à faire sur ce document, qui se trouverait en conformité d'idées avec la constitution des pouvoirs publics telle que l'entend le gouvernement. Il aurait été convenu entre le duc de Broglie et M. Antonin Lefèvre-Pontalis que ce dernier présenterait son rapport à la commission constitutionnelle dans la séance qui suivra l'adoption du rapport de M. Bathie sur la loi électorale. On ajoute que, deux jours après, le duc de Broglie présenterait, au nom du gouvernement, le projet d'organisation des pouvoirs publics.

Une entrevue a eu lieu ce matin entre les questeurs et le président de l'Assemblée au sujet de l'article du *Figaro* de samedi. Il paraît que tout le monde ne prête pas à cet article autant de gravité que M. Baze. Quoiqu'il en soit, les questeurs répondent aujourd'hui aux questions qui leur sont adressées à ce sujet qu'ils étudient les précédents. Demain, le bureau de l'Assemblée se réunira, sur l'initiative de l'inépuisable M. Baze, pour prendre une décision. Il y a tout lieu de croire que cette décision sera négative.

Les électeurs de la Gironde et de la Haute-Marne seront convoqués, le dimanche, 29 mars, à l'effet de nommer un député. Le décret de convocation paraîtra incessamment à l'*Officiel*.

Les candidats choisis par les comités, conservateurs sont : dans la Gironde, l'amiral Larrieu, et dans la Haute-Marne, le baron Lespérut, fils de l'honorable député qu'il s'agit de remplacer.

Les républicains de la Gironde n'ont pas encore fait leurs choix, ils hésitent entre M. Villette, l'adjoint révoqué de Bordeaux, et M. Mie, avocat à Périgueux.

Un mouvement préfectoral se prépare, mais il ne semble pas devoir paraître de quelque temps encore.

On dément, dans les cercles légitimistes, le bruit mentionné hier, par la *Presse*, d'une maladie grave du comte de Chambord.

MM. Daguin et Gouin sont venus rappeler à M. le président de la République qu'il avait promis d'assister à la fête qui sera donnée prochainement en son honneur au tribunal de commerce. M. le maréchal de Mac-Mahon a remercié MM. Gouin et Daguin au nom du commerce parisien et leur a renouvelé sa promesse. La fête en question est fixée à lundi prochain.

La commission nommée aujourd'hui par les bureaux pour examiner le projet relatif au Conseil d'Etat est composée de huit commissaires hostiles au projet et sept qui lui sont favorables avec plus ou moins de réserves.

Il aurait été question de supprimer le *Pays* à cause d'un article de nature à provoquer des réclamations de la part de l'Allemagne. On ajoute qu'on aurait renoncé à ce projet.

L'Assemblée a repris aujourd'hui la discussion des nouveaux impôts. Il se ferait temps qu'elle la terminât.

L'amendement en discussion, émané de l'initiative de M. Léon Say, propose de remplacer l'augmentation des droits sur les alcools par le doublement du droit de circulation sur les vins.

La demande en autorisation de poursuites contre le député Melvil-Bloncourt a été accordée à la séance du 28 février, par 552 voix contre 64.

Revue des Journaux

Paris-Journal.

Jamais Washington n'aurait dit, comme M. Thiers l'a fait : « J'ai tâché de rendre la république possible, » après avoir dit le 8 juin 1871 : « L'avenir que vous avez voulu réserver, c'est celui de la monarchie; je ne ferai rien contre cet avenir. » Jamais Washington ne se serait fait bâtir un hôtel somptueux aux frais de son pays endetté. Jamais Washington n'aurait courtoisé tout à tour la république rouge, la république bleue, la république blanche, après avoir trahi la monarchie. Jamais Washington n'aurait pactisé avec Barodet, avec Marcou, et n'aurait sacrifié à sa soif du pouvoir, sa dignité personnelle et le repos de la patrie. Bref, l'homme auquel M. Thiers ressemble le moins, c'est Washington, le plus modeste, le plus sage et le plus désintéressé des grands citoyens modernes.

Français.

On lit dans le Siècle :

Une manifestation patriotique saisissante a eu lieu hier à la statue de Jeanne Darc. Une cinquantaine de jeunes conscrits descendaient la rue de Rivoli, lorsqu'arrivés à la place des Pyramides, ils se sont découverts et, mettant un genou en terre, ils ont chanté l'air patriotique de

Mourir pour la patrie!

Une vieille dame qui assistait à cette manifestation, a été tellement impressionnée, qu'elle s'est évanouie;

on a dû la transporter dans une pharmacie, où les soins nécessaires lui ont été donnés.

Le *Siècle* donne en prime les *Oeuvres complètes de Voltaire*. Ne sait-il pas qu'un des morceaux les plus connus de l'« illustre écrivain », est un composé d'outrages et des calomnies les plus grossières dont la sainte fille de Domrémy ait jamais pu être l'objet ?

Pays.

La famille de M. Michelet est en train de se chamaille sur la tombe, à peine fermée, de celui dont elle est l'héritière.

Loin de se conformer au précepte de Napoléon, elle tient absolument à mettre le public au courant de ses affaires. M^{me} Michelet communique elle-même aux journaux républicains le testament de son mari, écrit des lettres, se perd en récriminations contre ses cohéritiers et donne ainsi le spectacle de toutes les divisions de la famille.

M. Michelet laisse trois héritiers de droit, qui sont les enfants de sa fille décédée, épouse de M. Dumesnil, issue d'un premier mariage de l'historien avec M^{me} Pauline Rousseau, morte en 1839.

M. Michelet était, en seconde nocces, uni à M^{me} Miliaret, qu'il institue aujourd'hui sa légataire universelle.

Par son testament que publie le *Rappel* et qui lui est communiqué par la veuve de Michelet, il est facile de voir que l'illustre historien républicain ne professait point pour l'argent un dédain absolument philosophique.

Nous ne lui ferons certes pas un reproche d'avoir su admirablement exploiter ses livres, les éditant lui-même, au lieu de confier ce soin à un libraire. Sous ce rapport, il a parfaitement fait. Mais son testament ne nous cache pas le cas qu'il faisait des sinécures qui lui accorda le gouvernement de Louis-Philippe.

Malheureusement pour lui, M. Michelet ne sut pas conserver ces places très grassement rétribuées. Oubliant qu'il les devait à la faveur du souverain, il voulut un jour brouter en même temps au chon du Trésor et à la chèvre de l'opposition. Ce qui fit qu'il lâcha sa proie pour l'ombre. Il perdit ses places.

Il gagna, il est vrai, l'estime des républicains. Cependant M. Michelet semble, en son testament, se réjouir peu de cette conquête, qui n'est que médiocrement compensée par la perte de ses sinécures.

Il va jusqu'à se croire frustré parce qu'on lui a supprimé ses traitements. Il ne tenait qu'à lui, pourtant, de les garder.

C'est à peu près tout ce qui ressort de ce testament rendu public si inutilement, grâce au dépit de M^{me} veuve Michelet.

Quant aux dispositions financières, elles y tiennent la place la plus considérable et prouvent qu'en matière d'économies domestiques M. Michelet était beaucoup plus entendu que ce qu'en histoire.

Toutes les chicanes de la famille Michelet vont d'ailleurs passer du domaine des journaux dans celui des tribunaux. Cela sera fort édifiant.

Quant à nous, il nous semble que M^{me} veuve Michelet eut gagné à épargner à la mémoire de son mari le spectacle de sa famille se disputant et s'envoyant du papier timbré sur sa tombe.

Informations

On écrit de Naples au *Journal des Débats* :

Avant de quitter Rome, nous avons obtenu une audience du Saint-Père. Après avoir gravi l'imposante escalier du Vatican et traversé de vastes salles, nous sommes enfin arrivés au salon d'audience.

La réunion se composait d'environ quarante personnes; l'aspect était triste, tout le monde en noir et naturellement silencieux; on aurait dit une nombreuse famille réunie pour la lecture d'un testament. Après une demi-heure d'attente et d'émotion, le Pape est arrivé accompagné de Mgr Chigi et suivi d'autres personnes du Vatican. Toute l'Assemblée s'est mise à genoux. Le Pape, en passant, adressait à chacun un mot ou un signe de bienveillance; puis il a donné une bénédiction générale et a prononcé une courte allocution.

Ce bon vieillard a dans la voix, comme dans toute sa personne, un grand charme, et je n'ai jamais connu qu'un ce soit, à quelque religion qu'il appartint, qui ne se sentit ému en le voyant. Il commence à se courber sous le poids des années et à entendre un peu difficilement, mais son regard est encore beau et l'expression de sa bouche très fine.

Nous avons été fort impressionnés de cette visite et très heureux d'avoir pu la faire.

Le *Vaterland*, de Munich, publie depuis quelques jours sous ce titre : *l'Album de M. le feld-maréchal de Moltke*, une série d'articles. Tous les défauts du système militaire prussien y sont dévoilés. Le *Vaterland* dit à M. de Moltke qu'il conduit le peuple allemand à l'appauvrissement général, à la ruine économique et sociale, au désespoir et à la perte, et que tout cela n'est que le fruit amer de la dernière « sainte guerre » entreprise contre la France.

La feuille catholique rappelle aussi à M. de Moltke qu'il est en train d'engloutir 270 millions de francs dans les places fortes de l'Allemagne, 150 millions dans les forteresses de l'Alsace-Lorraine, 48,750,000 fr. dans des établissements militaires, casinos, casernes, etc.; elle lui reproche de dépenser en outre 397,500,000 fr. pour le rétablissement de l'armée sur le pied de guerre, 108,750,000 fr. pour la marine, et la « bagatelle » de 50 millions pour la création du port militaire de Wilhelmshafen.

Le *Vaterland* termine en disant que ce sont des chiffres qui font frémir, surtout quand on songe que M. de Moltke a fait entrevoir au peuple allemand le maintien de cet état de choses pendant au moins une cinquantaine d'années.

On lit dans le Pays :

Le gouvernement a nommé à la mairie d'Avignon M. Roger du Demaine.

Dans un discours M. Roger du Demaine, qui est légitimiste, a parlé avec une grande déférence du gouvernement impérial, et flagellé, dans ce discours, les hommes du 4 Septembre auteurs et complices de si grandes et si nombreuses infamies.

Nous apprenons que le maire d'Avignon vient de prouver une fois de plus l'honorabilité de ses sentiments en accomplissant au grand jour un acte de justice qui fait le plus grand honneur à la noblesse de ses sentiments.

En 1858, l'Empereur Napoléon III fit ériger sur la place publique d'Avignon, en face du palais des Papes, une statue au « brave Crillon » le compagnon d'Henri IV, et, comme on sait, l'une des gloires les plus populaires et les plus chevaleresques de la France.

Une inscription gravée au bas de la statue disait que « ce monument avait été inauguré, Napoléon III étant empereur, Mathias Debeloy, etc., etc. »

Le soir même du 4 Septembre, aussitôt que la nouvelle de la révolution fut arrivée à Avignon, l'ignoble bande qui s'était emparée de l'Hôtel-de-Ville ordonna de recouvrir l'inscription d'une couche épaisse de plâtre.

M. du Demaine et ses collègues du conseil municipal viennent de faire remettre la plaque et l'inscription à jour, et enlever la couche de plâtre qui les recouvrait.

Le département de la Drôme vient d'être le théâtre de faits d'une gravité toute exceptionnelle, tant au point de vue du désordre résultant d'une collision entre la gendarmerie et la population de Suze-la-Rousse, qu'au point de vue moral et politique. Voici les faits tels que le *Messenger du Midi* les porte à notre connaissance. Le remaniement municipal en cours d'exécution ayant rendu à la vie privée le maire radical de Suze-la-Rousse, celui-ci, transporté de fureur, jura de se venger, sur la personne de son successeur, de ce qu'il regardait comme une atteinte au droit du suffrage universel. Aidé par quelques garnements de la localité, il s'élança sur le nouveau maire avec force injures, et le contraignit à chercher un refuge dans la caserne de gendarmerie départementale. Des coups furent échangés et deux gendarmes auraient été blessés.

Les coupables sont sous la main de la justice; mais l'enseignement qui ressort de cette affaire n'est-il pas entièrement favorable à un balayage sans pitié ni merci de tous les fonctionnaires municipaux hostiles au parti conservateur.

DINER ET RÉCEPTION CHEZ M. DEPEYRE.

Avant-hier lundi, M. et M^{me} Depeyre ont donné un grand dîner à l'hôtel du ministère de la justice, place Vendôme. Voici quels étaient les convives :

M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République; M^{me} la maréchale de Mac-Mahon, duchesse de Magenta; M. le duc de Broglie, vice-président du conseil, ministre de l'intérieur; M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères; M^{me} la duchesse Decazes; M. le baron de Larcy, ministre des travaux publics; M^{me} la marquise de la Pri-

marède; M. de Fourtou, ministre de l'Instruction publique; M. de Royer, premier président de la cour des Comptes; M. Gilardin, premier président de la cour d'appel de Paris; M^{me} la première présidente Gilardin; M. Renouard, procureur général près la cour de cassation; M. le baron de Lefseberg, procureur général près la cour d'appel de Paris; M^{me} la baronne de Lefseberg; M. Baragnon sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur; M^{me} Baragnon; M. Vente, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Justice; M^{me} Vente; M. F. Moreau, député de la Seine; M^{me} F. Moreau; M. de Carayon-la-Tour, député de la Gironde; M^{me} de Carayon-la-Tour; M. le comte de Brettes-Thurin, député de la Haute-Garonne; M^{me} la comtesse de Brettes-Thurin; M. le vicomte de Rainneville, député de la Somme; M^{me} la vicomtesse de Rainneville; M. le marquis de Castellane, député du Cantal; M^{me} la marquise de Castellane; M. Groualle, président de section au conseil d'Etat; M. Aubépin, président du tribunal civil de la Seine; M^{me} Aubépin; M. Salantin, procureur de la République; M^{me} Sallantin; M. de Bellomayre, conseiller d'Etat; M^{me} de Bellomayre; M. Léopold de Gaillard, conseiller d'Etat; M^{me} Léopold de Gaillard; M. Daguin, président du tribunal de commerce; M^{me} Daguin; M. le prince Victor de Broglie, M^{me} la princesse Victor de Broglie, M. le vicomte d'Harcourt, secrétaire de la présidence de la République; M. le préfet du Lot; M. Robinet de Cléry, procureur général près la cour d'appel de Dijon; M. Beaune, procureur général près la cour d'appel d'Alger; M. le général Appert; M. Boulanger, doyen des juges de paix; M. de Roux-Larcy; M. Desjardins, chef du cabinet du garde des sceaux.

A la réception qui a suivi le dîner, il y avait foule. Nous avons remarqué le comte de Paris, le duc de Nemours, le comte d'Eu, le prince Czartoriski, le comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche; lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre; le commandeur Nigra, ministre d'Italie; le vicomte d'Itajuba, ministre du Brésil; le ministre de la République dominicaine, le gouverneur de Paris, M. Buffet, président de l'Assemblée nationale, M. et M^{me} Alfred Magné, M. et M^{me} Saint-René-Taillandier, le marquis et la marquise de Joigné, le comte et la comtesse de Tréveneuc, la vicomtesse de Mirepoix, la duchesse Pozzo di Borgo, les comtesses de Montesquiou, de Brissac et d'Harcourt, les marquises de Mortemart, de Talhouet, de La Guiche et de Partz; le marquis et la marquise de Serres, le comte et la comtesse de Kergorlay, le comte et la comtesse de Bryas, le vicomte et la vicomtesse de Meaux, le vicomte et la vicomtesse Huon de Penanster; MM. de Lafaulotte, l'avocat général Benoit-Leroy, président du tribunal de Lille; Rolland de Villargnes, Chevillotte, Perrot de Chézelles, Guérin de Vaux, l'avocat général Dupré-Lasalle, l'avocat général Bedarides, l'avocat général Ducreux, Zangiacomì, Robault de Fleury, Camescasse, Cadet de Vaux, Choppin, Guillemard, Dubois; MM. les substitués Campenon, Haussmann, Bergognié et une foule d'autres magistrats, de nombreux représentants du barreau, du conseil d'Etat et de la cour des comptes, parmi lesquels MM. Rousse, Lacan, Chaix-d'Est-Ange fils, Durangel, S. gliò, David, de Saint-Senoeh, Dorré.

Outre les députés déjà nommés, nous avons remarqué MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, Hamille, Beulé, Denormandie, Seber, Bocher, le général baron de Chabaud-Latour, Alfred Dupont, André (de la Charente), le vicomte de Cimont, Mettetal, Serph, de la Combe, Daguilhon, de la Bassettière, Lucien Brun, de Belcastel, le comte de Nouaillac, Vandier, Amédée Lefèvre-Pontalis.

Nous avons aperçu encore MM. le marquis d'Aragon, du ministère des affaires étrangères; Trobert, chef adjoint au cabinet du ministre de l'intérieur; Auguste Léo, le colonel d'Azac, les amiraux Roze et Bourgeois, le général de Geslin, le général Dargentolle, M. Burin-Desroziers, directeur de la sûreté, Jouaust, etc., etc.

M^{me} Depeyre a fait les honneurs avec une bonne grâce charmante.

Nouvelles d'Espagne.

L'effervescence est à son comble à Madrid; les dépêches qui nous sont transmises par Lisbonne portent que l'ayuntamiento et la députation provinciale siègent en permanence et décrètent toutes sortes de mesures de salut

public pour préserver la capitale d'une invasion carliste. Il n'est pas jusqu'à la Tertulia progressiste qui n'ait offert son appui inconditionnel à Serrano.

Un des grands banquiers de la ville a même convoqué en réunion générale la presse madrilène sans distinction d'opinion, pour lui proposer l'organisation de 10,000 volontaires, s'engageant à faire toutes les avances avec d'autres capitalistes.

Ces mesures prises in extremis prouvent une fois de plus que Madrid a besoin d'un sauveur comme don Carlos, qui vienne mettre un terme à la situation déplorable et désespérée créée par la révolution.

Quant à Serrano, le bruit s'est déjà répandu à Madrid que Santander pourrait bien être la première étape d'un second voyage dans les Pyrénées françaises.

Quant à la prise de Bilbao, que les dépêches de source carliste ont annoncées hier soir, elle se trouve confirmée ce matin par notre dépêche de Lisbonne.

3 mars.

En attendant que le télégraphe nous apporte (ce qui ne peut tarder) la nouvelle officielle de la prise de Bilbao, nous nous empressons de reproduire la dépêche importante reçue le 1^{er} mars par la junte royale de Navarre à Elizondo, du commandant de place de Vergara :

« Grande victoire sur Moriones. Une division républicaine, qu'on avait à dessein laissé franchir le pont de San Pedro de Somorostro, a été aussitôt coupée et chargée à la baïonnette par le 6^e bataillon de Navarre, un bataillon alvarais et un biscaïen.

« Les républicains ont perdu dans cette brillante affaire 5,000 hommes, dont 1,000 tués ou blessés et 4,000 prisonniers que l'on conduit à Zornoza (entre Durango et Bilbao). Beaucoup, en cherchant à fuir, se sont noyés.

« Huit prisonniers ont été conduits aux portes de Bilbao, afin que la réalité des faits soit connue des habitants et du chef militaire de la place.

« On sonne les cloches dans toutes les villes occupées par les forces royales; la joie est immense; car on assure qu'à cette heure le drapeau carliste flotte sur la capitale de Biscaye.

« Les républicains ont abandonné la place importante de Tolosa, dont nos volontaires ont déjà pris possession. »

Il est évident que cette nouvelle défaite de Moriones a dû précipiter la capitulation de Bilbao; qu'elles dépêches annonçaient des hier, et dont nous attendons d'heure en heure la confirmation officielle.

Bayonne, 2 mars 7 h. 1/2 matin.

La flotte espagnole a laissé échapper un steamer anglais chargé de 10,000 chassepots, de cartouches et d'acier qu'il a débarqués près de San Carlos de la Rapita. Vistabella, ville principale du Maetzrazgo, est tombée au pouvoir des carlistes commandés par Salacios et Solo. Salenès a payé une rançon de 36,000 pesetas.

Castellote (Bas-Aragon) a ouvert ses portes à Marco de Bello.

Enfin Peniscola est tombé.

Madrid est dans la consternation; Pampeune serait perdue.

Chronique locale

et méridionale.

Le malheur qui vient d'arriver à Marvejols et dont le *Progrès de la Lozère* donne les détails navrants, est bien de nature à impressionner nos édiiles et à leur faire prendre en sérieuse considération les observations relatives à la création d'un foiral aux boeufs, que nous avons présentées dans notre dernier numéro.

Peut-on songer sans frémir aux conséquences terribles qu'aurait une pareille panique à Cahors, où, dans l'état actuel et déplorable des choses, les boeufs sont parqués en plein boulevard, au milieu de la population nombreuse et bryante des jours de foire!

Nous lisons dans le *Progrès de la Lozère* du 25 février :

La ville de Marvejols est dans le plus grand émoi. Aujourd'hui 25 février, lendemain de la foire du 1^{er} mardi du Carême, la plus importante de l'année pour l'achat des boeufs de travail, une panique s'est tout à coup déclarée parmi les bestiaux qui remplissaient la foire. On ignore à quelle cause attribuer cet accident; les uns parlent d'un

vol de pigeons qui auraient effrayé les animaux ; les autres, d'un porc qui en s'introduisant au milieu des bœufs, aurait jeté le désordre parmi ceux-ci.

L'enquête qui a été ouverte à ce sujet arrivera sans doute à éclaircir ce point ; il est à souhaiter, pour l'honneur de l'humanité, qu'elle démontre que la malveillance y est complètement étrangère.

Quoiqu'il en soit, il est constaté qu'à quatre reprises différentes, à 2 heures 1/4, 2 heures 1/2, 3 heures et 3 heures 1/2, les animaux effrayés se sont mutinés ; à la quatrième fois, il n'a pas été possible de les maîtriser, et ils se sont élancés du champ de foire dans la ville. Rien d'effrayant comme ce torrent de bêtes affolées se précipitant à travers les rues et les placés, renversant tout sur leur passage, et se livrant même entre elles à des luttes acharnées. Plusieurs couples de bœufs sont venus s'abattre dans des boutiques ; d'autres continuant leur course folle ont gagné la campagne ; quelques-uns de ces derniers n'ont pu être atteints qu'à la montée du Goudard, à 7 kilomètres de la ville ; ces pauvres bêtes, exténuées de fatigue, haletantes de peur, rendaient le sang par toutes les orifices.

Qu'on juge du spectacle désolant que présentait notre ville : hommes, femmes, enfants s'enfuyaient éperdus ; mais beaucoup n'avaient pas le temps de se dérober au danger, et renversés, foulés aux pieds par les bœufs affolés, leurs cris de détresse retentissaient déchirants. Quelques citoyens courageux se dévouèrent pour sauver ces malheureux qu'ils parvinrent enfin à mettre en lieu de sûreté. Hélas ! le nombre des blessés était considérable : douze d'entre eux furent immédiatement transportés à l'hôpital où ils reçurent aussitôt les soins pressés de notre maire, M. le docteur Daudé, accouru à la première nouvelle du malheur qui venait d'ensanguiner notre ville ; d'autres étaient portés chez eux ; j'ignore encore le nombre de ces derniers. On m'assure qu'une femme a été relevée ne donnant plus signe de vie.

Parmi les blessés, on cite deux personnes de Mendre ou des environs ; l'une d'elles est M. Cayroche, de la baraque de Chab-Daniel.

Je vous écris à la hâte aujourd'hui, sous le coup de l'émotion que ce malheur nous cause à tous ; ma lettre s'en ressent naturellement. Je vous transmettrai prochainement tous les renseignements que j'aurai pu recueillir sur ce terrible accident qui marquera une date fatale dans l'histoire de notre ville.

Dans le numéro du 26 février dernier, au lieu de M. Calvet, maire du Bastit, lisez M. CHALVET.

M. l'abbé Gratacap, ancien professeur de philosophie, ancien proviseur, chanoine honoraire, est mort à Montredon, le 1^{er} mars.

M. Lemoigne, proviseur du Lycée de Cahors depuis six mois à peine, est nommé proviseur au Lycée de Niort.

M. Mogniac-Duclos, proviseur au Lycée de Tournon, est nommé proviseur au Lycée de Cahors.

Par décret du 21 février ont été nommés lieutenants au 7^e de ligne, M. Clavère, portedrapeau au corps, en remplacement de M. Millyet ; M. Bruchon, en remplacement de M. de l'Espinasse ; M. Hüré, en remplacement de M. Ambrois, nommés capitaines.

Nous lisons dans le Périgord :

Une compagnie paraît s'organiser à Paris pour assurer, au bénéfice du producteur et du consommateur, la vente du bétail qu'elle acquiert sur place. Un de ses agents était ces jours-ci dans notre département et y a effectué des achats assez importants.

On s'attend à voir paraître du 3 au 8 mars le décret qui convoquera les électeurs de la Gironde pour procéder à l'élection d'un député à l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Larrieu, décédé le 30 novembre.

Le parti radical est organisé d'une façon formidable ; en vue de cette élection les comités sont établis et leur organisation est telle que le jour où le comité central de Bordeaux se sera entendu avec celui de Paris pour le nom du candidat rouge, ce nom sera connu dans toutes les communes. Jusqu'à présent, c'est M. Mie, avocat de Bordeaux, connu par ses opinions avancées qui est désigné.

Le comité central conservateur a tenu une

dernière réunion dans laquelle M. l'amiral Larrieu a été définitivement choisi comme candidat.

Le conseil d'Etat examine en ce moment le projet de loi relatif à la formation d'un conseil de discipline pour la Légion-d'Honneur. Il est question de créer dans chaque département un conseil qui servirait de contrôle pour l'admission des légionnaires et qui exercerait une surveillance pour tous les cas susceptibles d'entraîner l'indignité morale, en dehors des arrêts judiciaires.

Quelques chiffres intéressants recueillis au ministère de l'intérieur.

D'après la récapitulation des listes de toutes les communes, il existe aujourd'hui en France 9,999,329 électeurs politiques, et 9,857,703 électeurs municipaux.

Si maintenant l'on additionne le nombre des voix obtenues lors des élections de 1871 par les divers députés de l'Assemblée nationale, on trouve 5,849,053 suffrages.

Conclusion : Pour une raison ou pour une autre, plus de quatre millions d'électeurs ne sont pas représentés à la Chambre, un peu moins de la moitié et plus du tiers.

Si le vote était obligatoire, les abstentions diminueraient dans une proportion considérable, ou le produit des amendes infligées aux électeurs qui ne remplissent pas leurs devoirs donnerait au Trésor une somme très-importante.

Une proposition a été faite pour incorporer dans l'armée française, dans les réserves ou même dans l'armée active, les étrangers résidant en France qui ne sont pas soumis au service militaire dans leur patrie. La proposition a été prise en considération par la commission d'initiative.

L'exposition internationale des inventions et découvertes modernes sera ouvert, le 15 mai, à Marseille, dans le local du Château-des-Fleurs. Elle aura pour but de vulgariser les procédés utiles aux sciences, aux arts, à l'agriculture et à l'économie domestique. Dix grands prix et six cents médailles seront décernés par le jury. L'emplacement a été concédé gratuitement.

On annonce l'ouverture prochaine d'un grand concours séricicole qui doit se tenir à Montpellier :

Ce concours comprendra tout ce qui se rattache à la production des graines et à l'élevage des vers à soie, ainsi qu'à la récolte des cocons et au tissage de l'étoffe.

Dès que le programme de ce concours sera définitivement arrêté, nous en ferons part à nos lecteurs.

Nous lisons dans l'Echo de la Dordogne :

Depuis quelques jours en différents endroits de notre ville, mais notamment dans la rue Magne et sur les boulevards, on découvre le matin, en tas ou éparpillés, de petits carrés de papiers sur lesquels sont écrits à la main, en lettres fantaisistes, ces mots : « *Ordre et liberté*. — *Vive Napoléon IV !* — *Vive le 16 mars !* » Ces mots sont disposés en trois lignes, écrits avec deux encres, rouge et bleue, de façon à réunir avec le papier, qui est blanc, les couleurs nationales. Une main habile et exercée a dû tracer les lettres, car elles sont très originales, et leur ensemble produit un bel effet.

Des ordres très rigoureux viennent d'être donnés par M. le préfet de police relativement aux livres, gravures ou photographies obscènes, dont il se fait, paraît-il, depuis quelque temps, un commerce clandestin assez considérable.

En raison de ces ordres, des perquisitions ont été faites chez plusieurs marchands papetiers de Belleville, Charonne, Montrouge, Montmartre, La Villette et Ménilmontant, où l'on a saisi une certaine quantité de publications de nature à blesser la morale publique, notamment la *Vie des Dames galantes*, comprenant dix-sept dessins, et des photographies représentant les *Déeses de la Mythologie*. A Batignolles, chez un marchand de bric à brac, on a trouvé quelques gravures immodes du temps du siège.

Les colporteurs de livres qui parcourent les

villages sont l'objet d'une surveillance spéciale et ceux que l'on trouve nantis d'ouvrages prohibés sont mis immédiatement en état d'arrestation. C'est ainsi qu'à Saint-Denis on a conduit au violon, avant-hier, un jeune homme de dix-sept ans, nommé Jean Painblourd, qui avait non pas dans sa pannièrre, mais dans ses poches, les *Œuvres de l'abbé Greccourt*, et un autre petit livre du même genre intitulé : *Gamiani*.

On a signalé également à l'administration de la police l'existence de polichinelles obscènes que l'on fait gesticuler à l'aide d'un ressort caché ; ils se vendent généralement dans les fêtes et réunions villageoises.

Variétés

LES ANCIENS JOURS

PAR M. DE BLAZAC

Il vient de paraître à la librairie des Bibliophiles un charmant petit volume de poésies, sous ce titre : *Les Anciens jours*. — L'auteur est M. de Jauffreau Blazac, notre compatriote, un jeune officier du commissariat de la marine, que les soins du service n'empêchent point de cultiver les lettres.

Dans le riche trésor de poète que ses amis lui connaissent, M. de Blazac a choisi deux morceaux seulement, deux chefs-d'œuvre de goût et de délicatesse.

A l'élevation des idées, à la noblesse des sentiments, à l'émotion profonde et sincère, M. de Blazac joint le purté et l'extrême distinction de la forme.

Le poète aime les fleurs et les bois, les fraîches floraisons du printemps, les parfums flottants du matin ; il aime la mer et en connaît le mystérieux langage ; il aime, enfin, la nature sous tous ses aspects et dans toutes ses manifestations, et il la définit en vers remarquables que ne désavoueraient point nos meilleurs poètes :

Elle a pitié de nos souffrances,
Elle sourit à nos gaietés ;
Elle a toutes les espérances,
Comme elle a toutes les bontés.

C'est la mère, c'est la nature !
Divinité des premiers jours,
Asile où toute créature
Trouve clarté, force et secours.

Rien de flétri qui ne renaisse
Au sein de sa fécondité ;
Elle a l'éternelle jeunesse,
Elle a l'éternelle beauté ;

Elle couvre les champs de mousse,
Vêtit de roses les buissons,
Met dans le vent une voix douce
Et remplit les bois de chansons. (etc.)

Plus loin, un marin raconte ses longs voyages, les dangers courus, les splendeurs des cieux étrangers ; — puis un souvenir plein de tristesse et de mélancolie ; l'histoire simple et vraie d'un amour malheureux. Ici point de fadeurs, aucune velléité d'éternel désespoir ; le poète est ému, il pleure au souvenir du passé mais il ne maudit point, il pardonne et, se souvenant qu'il est chrétien, il cherche et trouve en Dieu sa consolation :

Autour de moi j'ai beaucoup d'ombre
Et dans le cœur beaucoup d'ennui...
Où je t'aime, je te pardonne ;
Et (que ce vœu soit entendu !)
Je demande à Dieu qu'il te donne
Tout le bonheur que j'ai perdu.

La *agostizada* (*) fait suite aux *Anciens jours*. Dans ce morceau, dit M. de Banville, dans sa lettre-préface, l'auteur a créé « une figure vivante ». Et quelle figure sympathique que celle de cette fleur fanée, cette femme « aux yeux noirs cernés d'ombres mélancoliques » que les chagrins ont flétri et qui, loin du monde, cherche l'oubli des choses de la terre. Nous voudrions citer en entier cette pièce d'un rythme savant et d'une poésie vraiment pénétrante.

Aux personnes qui aiment les beaux vers nous recommandons cette description des « ravissements » qu'éprouvent les saintes âmes à l'église :

Lorsque flotte l'argent poli des encensoirs,
Et que les chants sacrés retentissent aux soirs
De fête....

(*) Espagnol : la fleur fanée.

Elle aime (la *agostizada*) :

La voix grave de l'orgue et les frémissements
Des ailes s'agitant dans la nef recueillie,
Le prêtre qui bénit, la foule qui supplie,
Les parfums répandus dans l'air, les vieux tableaux
Où se lèvent les saints sortant de leurs tombeaux,
Les deux bras étendus du grand Christ qui pardonne.

Nous bornons là nos citations : elles suffisent pour révéler dans M. de Blazac un véritable poète. Nous l'espérons bien, l'auteur des *Anciens jours* ne s'en tiendra pas à ses premiers et si brillants essais, la voie est ouverte, la bienvenue lui a été souhaitée par un maître de la poésie, il a obtenu cette « appréciation des esprits fraternels » dont M. de Banville fait, à notre époque, la plus douce récompense du poète ; sous le beau ciel de l'Algérie où son service l'a appelé, M. de Blazac médite d'autres poésies, et nous prépare ainsi à nous ses amis et compatriotes et au public lettré de nouveaux plaisirs et à lui-même de nouveaux succès.

Le Quercy sait tenir la place distinguée qu'il s'est acquise dans notre belle France ; il n'est étranger à aucune étude ni à aucune gloire, il se souvient de Clément-Marot et de ses vieux troubadours.

G. DE PADIRAC.

Dépêches Télégraphiques

Service spécial du Journal du Lot.

Paris, 5 mars, 2 heures, soir.

L'Académie française avait prié M. Emile Ollivier de venir échanger hier quelques explications au sujet de son discours de réception, pour aujourd'hui.

La commission académique chargée de lire ce discours avait fait des réserves touchant l'éloge très-grand de Napoléon III. M. Emile Ollivier ne voulant pas accepter de restriction a refusé de se rendre à l'invitation de l'Académie, qui a voté alors l'ajournement de la réception par 16 voix contre 6.

Tous les journaux du matin consacrent des articles à cet incident. Le discours de M. Ollivier est publié intégralement par le *Figaro*.

Versailles, 5 mars, 3 heures, soir.

La prise de Bilbao est démentie. Le maréchal Serrano arrive près de Bilbao. Les dépêches de ce matin disent qu'il fait de grands efforts pour réunir des renforts.

La Correspondance de Madrid du *Journal des Débats* annonce l'opinion, très-répandue dans cette ville de l'arrivée prochaine de l'armée carliste.

Bourse de Paris

Paris, 5 mars 1874

Rente 3 p. %	59,65
— 4 1/2 p. %	86,90
— 5 p. %	94,05
— 5 p. % emprunt 1872	94,05

Avis à nos abonnés.

L'extension que prend le Journal du Lot, exige, pour que la régularité du service soit assurée, que les abonnements soient soldés d'avance. — Il en est ainsi, du reste, pour tous les Journaux.

Nous engageons donc fortement les abonnés en retard, à liquider au plus tôt leur situation. Quant aux nouveaux souscripteurs, nous les prions de joindre toujours un bon de poste à leur demande d'abonnement.

Nos souscripteurs prendront d'autant plus cet avis en considération, qu'ils voient les sacrifices énormes que nous nous imposons journallement, pour les tenir au courant des Nouvelles, quarante-huit heures avant les journaux de Paris.

ANNONCES

Revue Scientifique.

Sommaire du numéro 35 (28 février 1874). Agassiz : Hommes et singes. — Congrès international agricole et forestier : Session de Vienne. — Travaux scientifiques étrangers : L'orographie et les travaux du colonel Sonklar. — Académie des sciences de Vienne. — Institut anthropologique de Grande-Bretagne et d'Irlande. — Sociétés : géologique de France; de géographie de Paris; de biologie de Paris; Académie des sciences de Paris. — Amédée Burat : Le gisement et la recherche des minéraux utiles. — Bulletin des publications nouvelles. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

Sommaire du numéro 35 (28 février 1874). La semaine politique. — Francis de Pressensé : Les élections générales de 1874 en Angleterre. — Louis Léger : Des rapports politiques et commerciaux de la France avec les slaves méridionaux. — J. J. Clamageran : L'Algérie. — Y. Batna. — Le Sahara El Kartara; Biskra. — Le docteur Strauss, sa vie et son œuvre. — Variétés. — La lettre de M. Thiers. — Causerie littéraire : Victor Hugo; quatre-vingt-treize. — Congrès des orientalistes. — Société américaine.

(On s'abonne au bureau du journal, 17, rue de l'École-de-Médecine à Paris.)

Chaque journal : Paris, Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. Départements, Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris, Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements, Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

Prix du numéro : 50 centimes.

Sommaire des gravures publiées par l'Univers illustré dans son numéro de cette semaine : Statue de Jeanne d'Arc, érigée sur la place des Pyramides, à Paris; retour à Zinzibar des serviteurs de David Livingstone, après sa mort; la forteresse de Sainte-Marguerite (deux gravures); théâtre des Variétés: acte deuxième de la Petite marquise, comédie de MM. H. Meilhac et Lud. Halévy; entrée des députés d'Alsace-Lorraine au parlement de Berlin; assemblée nationale: une séance de la commission des Trente; le khan de Khiva faisant sa soumission au général Kaufmann, commandant l'expédition russe; entrée des troupes russes à Khiva, par la grande porte de Hazar-Asp; souvenirs d'un voyage au Japon: le matin, le soir. — Rébus, problème d'échecs.

Vals. — Sources : Saint Jean, Précieuse, Désirée, Rigolotte, Magdelaine, Dominique.

Les expéditions directes se font par caisses de 24 et 50 bouteilles, au prix de 15 et 30 fr. Il suffit d'écrire à la Société générale des eaux minérales à Vals (Ardèche). — Détail dans toutes les villes.

LA NATURE

Revue des Sciences. La nature paraît tous les samedis. Chaque numéro est formé de 16 pages, à deux colonnes. Chaque année de la publication comprendra deux magnifiques volumes grand in-8°, richement illustrés de 416 pages chacun, avec titre, frontispice, table et index alphabétiques qui seront donnés en supplément, en sus de, 416 pages.

La collection du journal sera une véritable encyclopédie, en même temps qu'une revue annuelle des découvertes, et des travaux scientifiques de la France et de l'étranger. La Nature tout en ayant pour but spécial de traiter les questions d'actualité, offre aussi à ses lecteurs, sous une forme attrayante et sérieuse tout à la fois, des articles de variétés sur les merveilles de la science et de ses applications aux arts et à l'industrie.

Bureaux, 13 passage Saulnier, Paris. Sommaire du n° du 28 février 1874.

De l'intervention des insectes dans la fécondation des fleurs. — L'oiseau à dents de l'Argile de Londres, par E. Oustalet. — Le calmar géant de Conception-Bay, par H. de la Blanchère. — Le météore de l'Académie des sciences de Stockholm, par H. Vivarez. — Les nouveaux oiseaux de paradis. — L'aurore boréale du 4 février 1874. — Le Brésil. — Les ossuaires de la campagne d'Italie, par W. de Fonville. — Chronique. — Bibliographie. — Académie des sciences, par S. Meunier. — Les émeraudes de Muso.

Bulletin de la Société de Géographie.

Sommaire : I. — Mémoires et Notices. Francis Garnier. — Voyage dans la Chine centrale (vallée du Yang-Tzé). Emile Levasseur. — La géographie à l'Exposition universelle de Vienne en 1873. II. — Communications. A. Giraud-Teulon. — Des différentes formes de la famille et des parents chez les peuples barbares. III. — Comptes-rendus d'Ouvrages. Atlas général des Indes néerlandaises, par MM. Melvill de Carnbee et Versteeg. IV. — Actes de la Société. Procès-verbaux des séances. Ouvrages offerts à la Société. Carte. Francis Garnier. — Itinéraire de la Chine centrale. Bureaux : 58, rue des Ecoles, Paris.

Presque tous les journaux de Londres publient la réponse de S. M. l'empereur d'Allemagne à lord Russell. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant l'entrefilet suivant de l'Assemblée nationale du samedi, 31 janvier dernier, à ce sujet :

LORD RUSSELL

s'excusant par lettre de ne pouvoir présider le prochain meeting de Londres, ose écrire : « Nous en savons assez pour voir que la cause de l'empereur d'Allemagne est la cause de la liberté, et que la cause du pape est la cause de l'esclavage. »

La France et son drapeau

en un style brillant, animé, vigoureux, établit noblement et victorieusement le contraire : LA CAUSE DE L'ÉGLISE EST LA CAUSE DE LA LIBERTÉ. Tel est le résumé et le meilleur éloge du consolant écriit de M. l'abbé Augustin Serres, sous forme de lettre à M. le général BOURBARI. Charles DOUNIOL, éditeur, rue du Tournon, 29, Paris. Prix, franco, par la poste, 2 francs. On reçoit les timbres-poste.

DÉJEUNER DES ENFANTS.

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, ou atteintes de chlorose ou d'anémie, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le RACHAOUT des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, Paris. (Se défier des contrefaçons.) — Dépôt dans chaque ville.

CONTREFAÇONS.

— Les personnes que font usage du CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE, devront vérifier, en achetant, s'il sort bien de la pharmacie, rue Le Peletier, 9, Paris, et si la boîte porte la signature : DESBRIÈRE.

Sous ce titre, Une Vie manquée (un vol. gr. in-18), l'élegant romancier, qui signe du nom de Th. Bentzon de si émouvants récits dans la Revue des Deux-Mondes et dans le Journal des Débats, vient de publier, chez les éditeurs Michel Lévy frères une nouvelle étude de femme des plus intéressantes et des plus dramatiques. Le terrain imprévu sur lequel l'auteur a placé son héroïne est une découverte des plus originales dans le domaine de la passion. Le caractère vivement trempé qui se dégage de ce type de beauté fine et radiante est empreint de cette sensibilité exquise et délicate, qui est la marque distinctive du talent de Th. Bentzon.

Crédit foncier de France.

Emission à 435 fr. d'Obligations communales de 500 francs 5 0/0. Emissions au pair d'Obligations communales 5 1/2 0/0, à 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 ou 10 ans d'échéance. — On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Nerveuses-Capucines, n° 19; — dans les départements, aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 0/0 rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

REVUE DE L'AGENAIS.

Deuxième livraison de la première année 28 février 1874. SOMMAIRE. I. L'Archevêque de Bordeaux et le duc d'Epéron, étude historique par M. de Villepreux. II. Suite de l'Agenais à vol d'oiseau, par M. Jean Lacosté. III. Un Prêtre agénais massacré en chine (l'abbé Dominique Dalue), par M. le chanoine Capot. IV. A propos des anglais, par M. Dubois. V. Bulletin bibliographique, par M. J. Andrieu.

A l'exposition universelle de 1867, 14 membres sur 15 dont se composait le jury international, ont accordé la médaille d'or à Philippe H. HERZ, neveu et Cl. M. J. ROUGET, 5, rue St-Pantaléon, Toulouse.

Les pianos de PHILIPPE HERZ, neveu et Cl. PLEYEL, et autres facteurs renommés, sont loués à 12, 15 fr. par mois et au-dessus, chez J. ROUGET, rue St Pantaléon, 5, à Toulouse. Grand abonnement à la lecture musicale.

Le DOMINO CLUB, valse nouvelle par Charles Ferlus, est le succès du jour. Maison ROUGET, 5, rue St-Pantaléon, TOULOUSE.

Eviter les contrefaçons CHOCOLAT MENIER Exiger le véritable nom Pour les extraits et articles non signés. Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

GUÉRISON IMMÉDIATE DU RHUME DE CERVEAU PAR LA POUDRE NASALINE

de Glaize, pharmacien à Auxerre. Elle enlève immédiatement l'acuité du mal, rend la liberté de sa respiration et prévient le rhume de poitrine suite naturelle du coryza. — La boîte : 1 fr. — Dépôt : à Cahors, chez M. Duc; à Figeac, chez M. Surblat; à Gourdon, chez M. Cabanes.

La Goutte et les Rhumatismes

sont complètement guéris par la QUATEAU R. RHUMATISME DU D. PATTISON Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de gouttes et les affections rhumatismales de toute espèce. — En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr. chez, M. J. Duc fils, à Cahors.

CAFÉ DE GLANDS DOUX DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE. Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des Indes, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN.

Nos Maîtres hier

Etudes sur les progrès de l'INSTRUCTION POPULAIRE EN FRANCE. depuis les temps les plus reculés jusqu'à J.-J. Rousseau, Par M. H. ANDRÉ, Inspecteur d'Académie.

1 vol. in-12. — En vente chez M. Crayssac, libraire à Cahors. Prix : 3 fr.

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine. Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.

AVIS

Un homme marié, très instruit dans l'agriculture désirerait un emploi dans une propriété de quelque importance qu'elle soit et fournirait tous les renseignements désirables et même un cautionnement si on l'exigeait. S'adresser au bureau du Journal.

GRAND SUCCES LA VELOUPINE est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau. Elle est adhérente et invisible; aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. CH. FAY Parfumeur, rue de la Paix, 9.

PATE PECTORALE AU LAIT DE POULE Préparée par J.-P. LAROZE, 1, rue des Lions-Saint-Paul, Paris, d'une efficacité prompte et certaine contre les rhumes, gripes, toux, catarrhes, extinctions de voix, et les affections de la gorge et du larynx. Prix de la boîte : 1 fr. 50. Dépôt à Paris, 26, r. des-Petits-Champs, et dans toutes les pharm. de chaque ville.

A VENDRE

A TRÈS BON MARCHÉ Une grille de tombe simple, en fer carré, en très bon état, nouvellement descellée. S'adresser à M. Dubois, serrurier, rue St-James, quai Ségur.

AVIS. Un homme capable et très sûr demande à gérer une propriété d'une certaine importance. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Le sieur BERGON, tailleur d'habits, rue des boulevards, à Cahors, a l'honneur de prévenir les pères de famille, qui ont leurs enfants au Lycée en qualité de pensionnaires, qu'il confectionnera pour leur compte le costume complet, y compris le képi, col et gants, au prix de 70 fr. pour la taille la plus élevée, et au prix de 60 fr. pour la taille moyenne et la petite. Prix du pantalon de toile 6 fr. Il garantit la bonne exécution de ses ouvrages. Il tient à la disposition de ses confrères, toutes les fournitures, en boutons, palmes, etc.

TABLEAU DES DISTANCES nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX : 1 FRANC. Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

BOUQUETS D'ÉGLISES. FLEURS ARTIFICIELLES. BOUQUETS D'ÉGLISES. MARTE BLANC FLEURISTE A CAHORS Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran. Bouquets d'Eglises et de St-Sacrements Couronnes pour Vierges. — Globes garnis et Globes avec socle. — Cylindres ronds et Cylindres ovales. — Couronnes, Brascards et Garnitures de Cierges pour première communion. — Couronnes nuptiales et Couronnes mortuaires. — Médallions et Couronnes en métal. — Feuillages assortis. — Papiers de toute couleur. Vierges, N.-D. de Lourdes et St-Joseph de toute grandeur. Grand assortiment de vases en porcelaine et vases garnis. Garnitures de fleurs pour modistes. Grand dépôt de Couronnes immortelles. Couronnement mortuaire à louer.